



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Madame Annelies VERLINDEN, Ministre de l'Intérieur,
concernant les rassemblements dans le cadre du Classico belge
- Bruxelles, le 1 mars 2021 -**

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la récente rencontre de football entre le Standard de Liège et le Sporting d'Anderlecht, des centaines de supporters sont venus encourager leurs équipes préférées au bord des stades. Étant donné que l'on se trouve en pleine crise sanitaire et que les rassemblements de telle ampleur ne sont pas conformes avec les règles en vigueur, ces images étaient assez interpellant.

Le pays entier a pu voir les supporters de foot des deux équipes sans le moindre respect de la distanciation sociale, souvent sans masque de protection et à la clé l'utilisation de la pyrotechnique qui nous a même été interdite au réveillon de nouvel an.

Des rassemblements de supporters en temps de Covid-19 ne sont pas nouveaux mais étaient jusqu'à présent encore relativement restreints. Cependant, je crains que ces nouvelles images pourront mener à des effets d'émulation.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quelles conclusions tirez-vous suite à ces incidents ?
- Pouvez-vous déjà nous dire combien de PVs ont été dressés à l'encontre des personnes présentes n'ayant pas respecté les mesures sanitaires ?
- Les clubs concernés et ou la Pro League doivent-ils craindre des conséquences ?
- D'autres rassemblements de supporters ont-ils été observés lors de ces derniers mois et ont menés à des PVs ? Si oui, quels clubs étaient concernés ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

Ce rassemblement est totalement inacceptable dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre la propagation du virus corona. Même s'ils sont bien évidemment à déplorer, ces incidents n'émanent cependant que d'une petite minorité de personnes par rapport au nombre de supporters habitués à fréquenter les tribunes de nos stades.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de ces incidents :

- Les clubs doivent être responsabilisés encore plus sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans ce type de situations.
- La circulaire « Sécurité à l'occasion des activités liées au football » du septembre 2020 sera remise sous l'attention des autorités locales car cette circulaire vise à soutenir les autorités locales dans l'accomplissement de leurs devoirs d'ordre public dans le contexte spécifique et particulier des matches de football.
- De nouveau les supporters doivent être rappelés que des rassemblements ne sont pas permis autour des stades de football.

À présent je ne dispose pas de chiffres exactes sur le nombre de PV's qui ont été dressés ou seront dressés.

À présent les clubs concernés ou la Pro League ne doivent pas craindre des conséquences.

Des rassemblements de groupes de supporters autour des stades et sur la voie publique ont été constatés régulièrement ces derniers mois. Souvent ils étaient accompagnés par l'utilisation des moyens pyrotechniques. Pour ces rassemblements et pour cette utilisation des PV's ont été dressés, d'une part sur la réglementation covid, d'autre part sur la loi football.

Des supporters des clubs suivants ont fait l'objet de verbalisations : Antwerp, Beerschot, Genk, Gent, Kortrijk, KV Mechelen et RWDM. Aucun PV n'a été dressé à Liège lors du match Standard - Anderlecht mais des personnes ont été identifiées et des P.V. seront rédigés ultérieurement.